

L'ÉTAT DE FORTUNE DE L'ABBÉ SAUNIÈRE ?

Au gré des ouvrages consacrés à l'histoire de Rennes-le-Château et de son prêtre, quelques auteurs ont affirmé que, durant ses dernières années, Bérenger Saunière n'avait plus le sou et qu'à sa mort il était ruiné. On peut se demander sur quelle base ou sur quel témoignage repose cette idée toujours bien ancrée chez certains ! Pour tenter de déterminer son état de fortune, quoi de mieux que de compulsier ses carnets de correspondances de l'année 1916, sachant qu'il est décédé le 22 janvier 1917, et d'en extraire les faits les plus représentatifs.

Un contexte défavorable !

En 1916, Bérenger Saunière n'est plus curé de Rennes-le-Château depuis le 1^{er} février 1909, jour de sa démission. À la suite, l'autorité religieuse lui intente un procès où il est condamné à une *suspense a divinis* dont il n'est relevé qu'à sa mort. Dès lors, il lui est interdit de demander des intentions de messes en dehors du diocèse. À cet effet, en janvier 1911, après plusieurs avertissements à son intention, l'évêché fait paraître une annonce dans plusieurs quotidiens et hebdomadaires régionaux et nationaux, notamment dans *La Croix* et *La Semaine Religieuse*, rappelant que « M. l'abbé Saunière, ancien curé de Rennes-le-Château, n'est nullement autorisé à demander en dehors du diocèse, ou à recevoir de diocèses étrangers, des honoraires de messes ; qu'il n'a reçu aucune mission ou autorisation pour entreprendre ou conduire une œuvre quelconque ayant le culte pour objet ». Le 3 juillet 1915, l'évêché réitère son avertissement dans *La Semaine Religieuse* « C'est pour l'administration diocésaine de Carcassonne une profonde peine, mais un impérieux devoir de signaler aux fidèles que M. l'abbé Saunière, ancien curé de Rennes-le-Château, résidant actuellement au même lieu, a été par sentence de l'officialité en date du 5 décembre 1911, privé de ses pouvoirs sacerdotaux ; qu'il ne doit donc plus célébrer le saint sacrifice et que, dès lors, il ne pourrait acquitter les honoraires de messes qu'on lui confierait ». Indifférent, le curé continue de demander des messes partout où il le peut !

Les rentrées d'argent

Elles proviennent essentiellement de deux sources différentes et régulières : 1) les intentions de messes que le curé sollicite par courrier, et celles qu'il reçoit ; 2) Il perçoit également une pension annuelle de l'État.

Concernant les messes, dans le détail, durant l'année 1916, il envoie plus d'une centaine de demandes à travers la France et reçoit environ 340 envois de messes, sachant qu'un seul envoi peut compter plusieurs messes à dire notamment des trentains.

m. manceau. Orsay	R	envoi de messes	août 16
Mgr. Mission Bordeaux	R	envoi de messes	16
Mgr. Mission Bordeaux	E	accusé de recep	15
M. manceau Orsay.	E	accusé de	15
curé de St. Michel. Gaillac	E	demande	15
marthe de la P. S. Colombin	R	envoi de carte	15
m. Dalbin soldat	R	envoi + carte	15
m. a. Durand. Paris	E	demande	17
m. de Diorme. Paris	E	demande	17
S. m. Casare - Nice	E	demande	17
B. My. Demarnaud soldat.	R	nouvelles	17
Augt Fous. soldat.	R	nouvelles	17
ange Gardien. La Molle	E	demande	18
B. de P. Paris	E	demande	18
M. Fabre. J. Remy de Florence	E	demande	18
bb. Engelhard. Langreine.	R	envoi de messe	18

Extrait du carnet de correspondances de l'abbé Saunière (août 1916)

D ^{me} ? Auers tract. Belloy.	R envoi de messes	octob
C. Menault. S. Mandé	R envoi de messes	
C. Menault. S. Mandé	accusé de réception	
D ^{me} ? Auers tract. Belloy.	accusé de réception	
J. m. Ernest. Relesse	demande	
J. m. Edwige. Lyon	R envoi de messes	
E. Perron. Romans	R envoi de messes	
Comte Lais. Blou	R envoi de messes	
Eug. Perron. Romans.	accusé de réception	
Comte Lais. Blou.	accusé de réception	
J. m. Edwige. Lyon	accusé de réception	
M. de Lustrac. Blou	R nouvelles	
Baronne d'Aslé. Pau	R envoi de messes	
M. Blanchard. Orléans	R envoi de messes	
M. Mathonet. La Ricamarie	R envoi de messes	
M. de Baglion. S. Saur. S. Mey	R envoi de messes	
Sauy Espérance. Bordeaux	R envoi de messes	
B. de Lustrac. Angoulême	R envoi de cartes	
And. Berthelot. La Motte	R envoi de messes	
Sauy Ambroise. Gaillac...	R envoi de messes	
Maire du Carlezet. Arège	R demande renseignements	
M ^{me} Doucet. Labasthe	R envoi de messes	
Jane Brody. Toulouse.	R envoi de cartes	
M. Geney. Montpellier	R envoi de messes	
M. Perrin. Arège	R demande timbres	
M. de Lustrac. Angoulême	R envoi de messes	
Ch. de Sauvrière. Marseille	R demande timbres	
B. de Guenchaud. Lyon	R envoi de messes	
J. m. Esarié. Nice	R envoi de messes	
Blanchard. Orléans	R envoi de messes	
J. m. Corbe à l'Haj	R envoi de messes	
J. Eugène. Doulanqer. Nancy	R envoi de messes	
M. Edouard. Paris	R envoi de cartes	
M. Geney. Montpellier	R envoi les 2 premiers	
Hôpital de Oréroup	R envoi de messes	
Ahile de la Ceppé	R envoi de messes	
M. Gaudin. Orléans	R envoi de messes	
J. Espérance. Bordeaux	R envoi de messes	
Marq. de Baglion. Ch. Benille	R envoi de cartes	
J. Guichon. Rennes	R envoi de messes	
M ^{re} M. Lavis. Bordeaux	R envoi de messes	
M. L. Gouffes. Yvermay	R envoi de messes	

Extrait du carnet de correspondances de l'abbé Saunière (octobre 1916)

Depuis la loi de séparation des Églises et de l'État, en décembre 1905, l'abbé Saunière percevait annuellement une pension de 450 francs.

PENSIONS ECCLESIASTIQUES.

— Par décret du 30 mai 1906, les dix-neuf pensions suivantes ont été approuvées :

MM. Arnal, desservant à Ouveillan,

500 fr.; Baills, dess. à Treilles, 450 fr.; Bayssière, dess. à Fitou, 500 fr.; Belisens, dess. à Padern, 550 fr.; Blanc, dess. à Cabrespine, 450 fr.; Capis, dess. à La Digne-d'Aval, 500 fr.; Froumen, dess. à La Redorte, 500 fr.; Gieules, dess. à Lavalette, 500 fr.; Julien, dess. à Escouloubre, 450 fr.; Labat, dess. à Armissan 550 fr.; Maury, dess. à Brézilhac, 500 fr.; Mélix, dess. à Puzens, 450 fr.; Périlhé, dess. à Mas-Sainte-Puelle, 500 fr.; Rech, dess. à Castelreng, 500 fr.; Rouquier, dess. à Cahuzac, 450 fr.; Saunière, dess. à Rennes-le-Château, 450 fr.; Senègre, dess. à Moux, 550 fr.; Sudre, dess. à Cépie, 500 fr.

Par ailleurs, s'il est plus difficile d'évaluer les bénéfices qu'il en tire, on sait que le curé a fait réaliser une collection de cartes postales vendue aux visiteurs sur place et aux curistes de

Rennes-les-Bains montés à Rennes-le-Château. Enfin, accessoirement, il fait aussi commerce de meubles, de vins et de liqueurs dont les avantages tirés sont, là-encore, difficilement chiffrables.

Les dépenses

Du 1^{er} janvier 1916 au 13 janvier 1917 inclus, Bérenger Saunière a noté dans ses carnets de correspondances les sorties d'argent suivantes.

DATE	BÉNÉFICIAIRES	OBJET	SOMMES
4 janvier 1916	Bureau de L'illustration. Paris	Envoi 40 frs Abonnement	40 francs
5 janvier	L'Éclair à Montpellier	Envoi de 20 frs abonnement	20 francs
8 janvier	Jean Gavignaud Carcassonne	Envoi de 5 frs	5 francs
15 janvier	Palau Frères Carcassonne	Solde des cartes	18 francs
18 janvier	Petit Journal - Paris	Abonnement et n° manquants	8,15 francs
19 janvier	E. Auriol Castres	Commande	
23 janvier	Touren J. Castres	Expédie marchandise	
26 janvier	Labouche Frères Toulouse	Nouvelle commande	
27 janvier	Labouche Toulouse	Nouvelle commande	
16 février	C. Rouge Fitou	Commande 200 k. bouillie B.	
20 février	Aurélie Dénarnaud	Envoi de cent frs	100 francs
12 mars	Fce Camredon Toulouse	Envoi chemin de table	
13 mars	J. Sabatier Carcassonne	Envoi 4 k. Café	22 francs
22 avril	Touren et Rullard Castres	Acquit de la facture	78,30 francs
24 avril	Crédit Foncier. Paris	Envoi du semestre	
24 avril	Aurélie Dénarnaud - Alet	Envoi de 100 frs	100 francs
7 mai	J. Sabatier Carcassonne	Envoi commande	
17 mai	G. Noubel Carcassonne	Envoi de 500 francs	500 francs
28 mai	B. Sirven Toulouse	Acquit la facture 2,65 frs	2,65 francs
11 juin	L. Fromilhague	Envoi 5 frs	5 francs
20 juillet	J. Sabatier Carcassonne	Envoi café, sucre, cartes	
24 juillet	Maison Labouche Toulouse	Envoi de la facture	19 francs
25 juillet	L. Fromilhague Paris	Envoi de 5 frs	5 francs
25 juillet	Aurélie Dénarnaud - Alet	Envoi de 100 frs	100 francs
28 juillet	Rue Bayard Paris	A reçu les 12 frs	12 francs
1 août	M. de la Pommeroye S. Colombes	Envoi 1 fr pour les cartes	1 franc
1 août	Maria Genieys. Montpellier	Envoi facture cartes	
22 août	L. Fromilhague. Paris	Souhait de fête. Envoi de 5 frs	5 francs
30 août	J. Sabatier. Carcassonne	Solde Comm. de 102,55 frs	102,55 francs
3 novembre	Noubel. Carcassonne	Envoi de 500 frs	500 francs
3 novembre	Aurélie Dénarnaud - Alet	Envoi de 100 frs	100 francs
4 novembre	Printemps - Paris	Commande	
5 novembre	Jane Boyer. Toulouse	Solde des cartes 4,35 frs	4,35 francs
5 novembre	Et. Marty - Gendarme Narbonne	Demande de 100 kg de bouillie	
12 novembre	Et. Marty - Gendarme Narbonne	Commande de 200 kg de B.C.R.153	
19 novembre	Marty - Gendarme Narbonne	Demande de 500 kil. Bouillie	
1 janvier 1917	Aurélie Dénarnaud - Alet	Envoi de cent frs et vœux de B. An.	100 francs
1 janvier	Journal L'illustration - Paris	Envoi de 48 frs Réabon.	48 francs
1 janvier	Journal L'Éclair - Montpellier	Envoi de 20 frs Réabon.	20 francs
1 janvier	Petit Journal (Supplém.) - Paris	Envoi de 5 frs Réabon. Petit Journal	

Dans ce qu'il est possible de chiffrer, on obtient, pour cette première partie des dépenses, un total de **1916 francs**. L'ancien curé de Rennes-le-Château envoie aussi régulièrement des sommes d'argent à des proches.

16 mars 1916	Barthélémy Dénarnaud - Soldat	Envoi de 20 frs	20 francs
17 mars	Auguste Fons - Soldat	Envoi de 10 frs	10 francs
11 juin	Barthélémy Dénarnaud	Envoi de 20 frs	20 francs
10 juillet	Aug. Fons - Soldat	Envoi de 10 frs	10 francs
25 juillet	B. Dénarnaud	Envoi de 20 frs	20 francs
23 août	B. Dénarnaud - Soldat	Envoi de 10 frs	10 francs
1 janvier 1917	Joseph. Berthe. Dédé - Limoux	Envoi de 5 frs pour Dédé et vœux de B. A	5 francs
1 janvier	Famille Gavignaud - Carcassonne (1)	Envoi de 5 frs et vœux de b. année	5 francs

(1) Une des dernières lettres de Bérenger Saunière à l'occasion des vœux de 1917 : « *Rennes-le-Château le 1^{er} janvier 1917. Mon cher Ami, Je vous remercie de tout cœur de vos souhaits de nouvel an et de ceux des membres de votre famille. Ils m'ont été très agréables. Veuillez agréer les miens pour vous et les vôtres ainsi que ceux de Marie et de ses parents. Nous sommes pour l'instant en très bonne santé et nous faisons des vœux afin qu'il en soit de même pour vous tous particulièrement pour votre cher papa et votre chère maman. Ci joint le petit mandat habituel. Adieu cher Ami. Bon courage. B. Saunière* ».

La somme de cette seconde partie s'élevant à 100 francs, le total général de ses dépenses est donc de **2016 francs**. C'est environ quatre fois et demi le montant de sa pension officielle annuelle.

Conclusion

Si l'on prend pour hypothèse raisonnable et réaliste que chaque envoi de messes reçu par le curé comprend 10 intentions, et que chaque intention est à 1,50 franc, cela fait un total de **5100 francs** annuels dont on peut penser qu'il couvre ses dépenses et son train de vie. De tels chiffres montrent que, concrètement, l'abbé Saunière n'a jamais manqué d'argent ! Il se trouve simplement qu'à certaines périodes il en eut moins qu'à d'autres, notamment après 1909 qui furent des années moins fastes pour les raisons évoquées en liminaire. Néanmoins, jusqu'aux jours précédant son décès, il règle des factures, passe de nouvelles commandes, s'abonne à des revues et journaux, envoie régulièrement de l'argent à des proches etc. Ces éléments factuels n'indiquent assurément pas un manque de ressources ni une situation de ruine !

En revanche, la situation est différente pour sa servante et légataire universelle, Marie Dénarnaud, car, dès le décès de Bérenger Saunière, les sommes restées en suspens la plongent dans de grandes difficultés financières. Avec la disparition du prêtre, la réception de mandats pour des intentions de messes s'interrompt rapidement. Marie, qui n'a d'autres ressources qu'un élevage de lapins et de volailles doit honorer les factures encore impayées, subvenir aux impôts d'un si vaste domaine à entretenir, assurer sa propre existence et les besoins de ses vieux parents. Elle vit donc chichement jusqu'à l'arrivée de la famille Corbu en 1944.

Envoyer vos commentaires à : patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr
ou directement sur la news